



N° 273 /PR/MM/CABMD/ST ITIE-RCA.-

PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (ITIE-RCA)

L'an deux mil douze et le sept septembre s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Mines, la troisième session ordinaire élargie du Comité de pilotage de l'ITIE-RCA au titre de l'année 2012. L'ordre du jour portait sur le périmètre de la collecte, la matérialité des données et le modèle de reporting.

Y ont pris part les personnalités suivantes :

Représentants du Gouvernement :

- **NAMSIO Obed**, Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines ;
- **FENENGAÏ Elie**, Chef de Cabinet du Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines ;
- **MOÏDOKANA Robert**, Secrétaire Technique, Coordonnateur National de l'ITIE-RCA ;
- **FEÏGOUDOZOUI Jean Sylvain**, Représentant du Ministère des Mines ;
- **NAMBENGBA Alexis**, Représentant du Ministère des Mines ;
- **NAMKOÏSSE Raymond Stéphane**, Représentant du Ministère des Finances ;
- **OUARASSIO MOKOMSSE Serge**, Représentant du Ministère des Finances ;

Handwritten signature

- **NDARATA MASSANGUET Christophe**, Représentant du Ministère de l'Environnement ;
- **BOKIA BENDERT**, Représentant du Ministère du Plan et de l'Economie ;
- **DOUCOURE FATOUMA**, Représentant du Ministère du Commerce ;

Représentants du Secteur extractif :

- **MOYEKE Prisca**, Représentante de l'Union Nationale des Coopératives Minières de Centrafrique ;
- **BODE POUTOU Landry**, Représentant des Bureaux d'Achat ;
- **NGAÏBONA DEMOHOROBONA Joseph**, Représentant des artisans miniers ;
- **DOUI Nicolas**, Représentant des artisans miniers ;

Représentants des organisations de la société civile :

- **KONGOUSSA-YONGO Vincent**, Représentant du syndicat ;
- **MATHAMALE Jean Jacques**, Représentant des ONGs centrafricaines des Droits de l'Homme ;
- **BIDOUMI Joseph**, Représentant de la coalition « Publiez Ce Que Vous Payez » ;
- **PANIKA-BENQUERE Sylvie Jacqueline**, Représentante des Médias privés ;
- **NOTE – KOÏMARA David**, Représentant des Médias publics.

Observateurs :

- **NGONDA Marcelin** de la télévision Centrafricaine ;
- **GBOMAYAKO Christian** de la télévision Centrafricaine ;
- **Lamba Sébastien** de l'Agence Centrafrique Presse ;
- **Pierre INZA** du journal « Globe le visionnaire » ;
- **Victor A. DOUVOUAMA** du journal « Nouvel espoir » ;
- **DOUALI Eddy** du journal « le Citoyen » ;

Handwritten signature

- **MOSSEAVO Arsène Jonathan** de la Radio Notre Dame ;
- **PERRIERE Frederick** du journal « Centrafrique Matin » ;
- **BENINGA Aimé Didier** du journal « Coup d'œil Centrafricain » ;
- **NGOUTENDJI Constant** de la Radio Ndeké Luka ;
- **BERAM Lucienne** de la Radio Centrafrique ;
- **REKOUNDET Viviane** de la Radio Centrafrique.

La session a ouvert ses travaux à 11 heures par l'allocution du Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.

Dans ses propos liminaires, le Ministre a indiqué que, la troisième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA qui s'ouvre est importante parce qu'elle va permettre aux parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine de définir le périmètre de la collecte, la matérialité des données et le modèle de reporting.

Il a encouragé le Comité de Pilotage à mener des débats sans passions, ouverts et inspirés, car il s'agit d'un moment crucial dans l'élaboration d'un rapport ITIE.

Il a rappelé que la population centrafricaine attend avec enthousiasme le Troisième Rapport ITIE-RCA.

SUR LE PERIMETRE DE LA COLLECTE ET DES REVENUS

L'Administrateur Indépendant a présenté le secteur minier centrafricain avant de demander aux parties prenantes de définir le périmètre de la collecte.

Les parties prenantes ont passé en revue le secteur industriel constitué des entreprises opérationnelles en 2010 telles que Areva, Aurafrique, Gem-Diamond et Minesca.

ML

Le représentant du Ministère des Mines a porté à la connaissance du Comité de Pilotage de la création en 2010 de la société TALA-MINING et de la suspension des activités des Sociétés Gem-Diamond et de Minesca.

En tenant compte de l'exhaustivité du périmètre du Rapport ITIE 2010, toutes les entreprises industrielles présentes en RCA en 2010 sont prises en compte.

Aucun mouvement en 2010 concernant les Bureaux d'Achat n'a été signalé.

Ainsi, par rapport à l'exhaustivité du périmètre du Rapport ITIE 2010, les Bureaux d'Achat suivants ont été pris en compte : ADR, BADICA, COMIGEM, INALA et SODIAM.

Le Syndicat National des Collecteurs et l'Union Nationale des Coopératives Minières de Centrafrique ont été retenus avec la particularité de leur contribution, faiblement significative (0,01%) des recettes de l'Etat suivant le Deuxième Rapport de l'ITIE-RCA. Cette particularité ne saurait justifier un rapprochement de détail paiement par paiement.

Quant au périmètre des revenus du Rapport ITIE 2010, le Comité de Pilotage a retenu la liste suivante :

L'Impôt sur les Sociétés , l'Impôt Minimum Forfaitaire, les Amendes et Pénalités Fiscales, les Redevances Superficiaries, les Bonus de signature et Amendes Transactionnelles, les Contributions de Patentes et licences, la Redevance Equipement, Informatique et Finance, Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley, Prime de Développement du Secteur Minier, Taxe de Sortie à l'Exportation, Taxe sur les Diamants, les Dividendes issus des participations et la Contribution Spéciale d'AREVA.

AL.

Les parties prenantes ont adopté en sus de ces revenus, un seuil de matérialité raisonnable pour les « **autres paiements significatifs** » fixé à **80.000 dollars US**, ceci pour renforcer la couverture du Rapport ITIE 2010.

SUR LA FIABILISATION DES DONNEES

Le Comité de Pilotage a décidé que la lettre d'engagement, la liste et la définition des revenus ainsi que les formulaires de déclaration dûment remplis soient revêtus de la signature du plus haut responsable des entités déclarantes.

SUR LE FORMAT DES FORMULAIRES DE DECLARATION

Le formulaire de déclaration prévoit le nom de la partie déclarante, la typologie de paiement en base caisse, sous forme désagrégée, paiement par paiement, date par date ainsi que la date de certification d'exhaustivité et de fiabilité des données déclarées, tamponné et signé par le plus haut responsable habilité.

SUR L'AGENDA DE L'ADMINISTRATEUR

Les travaux d'élaboration du Troisième Rapport ITIE-RCA s'étendront sur sept semaines à compter du 6 septembre 2012, et se dérouleront à Paris et à Bangui.

La première et la deuxième phase se dérouleront à Bangui et à Paris en ce qui concerne la collecte des données et l'analyse préliminaire. La troisième phase sera consacrée au rapprochement préliminaire qui se fera à Paris.

La quatrième et la cinquième phase de l'élaboration du 3^e Rapport se feront à Paris et à Bangui, et concerneront la résolution des écarts et la présentation du rapport définitif.

La sixième phase visera la publication du rapport.

DL

SUR LES DIVERS

Le Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA a constaté le retard accusé par la République Centrafricaine dans la publication des rapports ITIE. Pour ce faire, les membres du Comité de Pilotage ont instruit le Secrétaire Technique de l'ITIE-RCA de faire constater au Secrétariat International de l'ITIE le retard et de l'informer de son intention de signer un contrat pluriannuel avec le Cabinet **FAIR LINKS** afin de démarrer d'ici février 2013 les travaux de collecte pour l'élaboration du quatrième rapport ITIE-RCA qui prendra en compte les données statistiques et fiscales des secteurs minier et forestier.

La séance a été clôturée par le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines, Président du Comité de Pilotage à 13 heures 45 minutes.

Fait à Bangui, le 21 NOV 2012

LE RAPPORTEUR



Robert MOÏDOKANA

LE PRESIDENT



Obed NAMSIO